



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



Réf. F902

9 jours

PRAxis

Parcours métiers certifiants

CHEF DE PROJET SI À L'HÔPITAL

ÉDITION 2024

Satisfaction
5/5

Certifiant

CHOISISSEZ CE PARCOURS PRAxis POUR :

- **explorer** les dimensions stratégiques, opérationnelles et managériales du chef de projet SI à l'hôpital
- **savoir conduire** des projets de modernisation de SI
- **se positionner** au sein du GHT
- **appréhender** la sécurité des SI
- **acquérir** les techniques et outils de la gestion de projet
- **être certifié** en formalisant et en présentant un projet devant un jury d'experts

**Le CNEH est habilité à délivrer
le certificat professionnel FFP**

Ce certificat, délivré à l'issue d'un parcours de formation avec une évaluation des compétences, atteste de la maîtrise d'une fonction, d'une activité ou d'un métier



Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant "action" désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

CHEF DE PROJET SI À L'HÔPITAL



pour réussir vos projets informatiques hospitaliers concourant à la réussite du programme H'OPEN

MODULE 1 (3 jours)

Le chef de projet et la stratégie des SI

- Connaître et appréhender l'impact de la modernisation des SI sur la stratégie de l'établissement
- Comprendre les objectifs de la feuille de route numérique en santé et décliner les chantiers qui s'imposent
- Piloter le changement au sein des équipes en maîtrisant les contingences organisationnelles et humaines

ATELIER 1

Les SI à l'hôpital : contexte et acteurs

- Les grands chantiers qui s'imposent et les projets structurants (Ma Santé 2022, loi HPST, GHT, parcours, projet SEMAPHORE ...)
- Le programme H'OPEN
- Qu'est ce qu'un Projet ?
- La place du chef de projet SI

ATELIER 2

Evaluer les apports des NTIC et mesurer le ROI d'un projet

- Les technologies informatiques actuelles, l'état de l'art sur nouvelles techniques
- Mesurer le ROI d'un projet
- Méthodologie de calcul et d'analyse des coûts des différentes prestations matérielles ou de services :
 - Les objectifs de la connaissance des coûts
 - Définir et identifier une prestation
 - Calculer le coût d'une prestation
 - Prendre en compte les facteurs d'évolution des coûts

ATELIER 3

La dimension humaine des projets : l'évolution de son SI et ses impacts sur les équipes et sur l'organisation hospitalière

- Animer un projet
 - conduire une réunion
 - animer une équipe
 - communiquer
- La conduite du changement : l'anticiper et l'ajuster
 - les types de changement, les réactions au changement, les risques et leviers, les conditions de réussite, les outils

TRAVAIL EN INTERSESSION

- Le travail personnel de cette première intersession vise à l'élaboration d'une étude d'opportunité et d'une étude portant sur le retour d'investissement. Ces études sont élaborées sur la base de modèles fournis et portent sur un projet choisi en concertation avec le coordonnateur. Un quizz RGPD est également à remplir.

MODULE 2 (3 jours)

Le chef de projet SI et l'opérationnel

- Acquérir les techniques et les outils de gestion de projet
- Maîtriser les relations contractuelles internes et externes et gérer la conduite du changement
- Le SI et la cybersécurité

ATELIER 4

Agir en stratégie pour choisir les solutions permettant cette modernisation

- La connaissance du marché
- Les possibilités de mutualiser /externaliser
- Choisir sa stratégie d'achat SI
- L'exécution du marché/la relation avec le titulaire
 - les clauses de financement
 - les modalités de contrôle de l'exécution du marché
- Les relations contractuelles internes et externes
- La rédaction du cahier des charges et des clauses contractuelles

ATELIER 5

La gouvernance des projets SI

- L'adaptation du schéma directeur du SI aux nouveaux enjeux du GHT
 - conduire le projet d'élaboration du schéma directeur
 - disposer d'outils pour structurer sa démarche
- Les données d'entrée à prendre en compte
 - les projets d'établissement et les projets médicaux
 - la cartographie de l'existant : logiciel, infrastructure, moyens humains, etc.
 - le recueil des besoins métiers
 - les exigences réglementaires
- L'utilisation des outils adéquats de gestion de projet
 - cadrage
 - suivi
 - autodiagnostic
 - plan d'assurance qualité
 - tableaux de bord
 - cartographie des risques
- Chef de projet : un métier, une méthode, des outils

ATELIER 6

Le dossier patient, colonne vertébrale du SI

- Penser le SI dans la perspective du dossier patient unique
- Les principes
 - le contenu du dossier patient
 - les caractéristiques, commandes, actes, résultats, plan de soins
 - centrer le SI sur le dossier patient
 - un dossier patient, des dossiers médicaux et de soins ?
- Les outils : l'interopérabilité, les normes d'échanges, les profils IHE

ATELIER 7

Programmation des ressources et agenda du patient

- Définition du périmètre et évaluation des besoins
- Le contexte institutionnel
 - projet d'établissement
 - cartographie des applicatifs
 - niveau d'interopérabilité des applicatifs
- L'inventaire des ressources et la faisabilité
- Relever les défis complexes induits par les besoins de la planification moderne et répondre aux exigences d'HOPEN
- Focus sur les aspects techniques incontournables (intégration, normalisation, etc.)

ATELIER 8

Tableaux de bord décisionnels et SI : mettre en place un outil d'aide à la décision

- En quoi consistent les outils décisionnels ?
- L'organisation d'un système d'information décisionnel
- La mise en place d'un outil d'aide à la décision au sein du SI de l'hôpital : prérequis techniques et fonctionnels
- Les conditions de réussite d'un tableau de bord
- Brainstorming sur les différentes étapes clés d'un projet, les points de vigilance et le cadre réglementaire
- Des retours d'expérience sur les pièges à éviter et les bonnes pratiques

ATELIER 9

La sécurité des SI

- Les fondamentaux
- Éléments de stratégie
- Le SMSI
- Les projets SSI
- Les aspects financiers
- Domaines connexes
- Prospective 2030

TRAVAIL EN INTERSESSION

- Le travail personnel de cette deuxième intersession vise à l'élaboration d'une étude de gestion des risques basée sur un modèle fourni et portant sur le projet choisi au début de la formation en concertation avec le coordonnateur. Un exercice PERT est également à faire.



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

MODULE 3 (2 jours)

Le rôle propre du chef de projet

- Maîtriser les contingences juridiques
- Comprendre les enjeux du cadre d'urbanisation sectoriel des SI de Santé
- Savoir passer d'un SI « hospitalo-centré » à un SI de GHT ouvert sur les autres SI de santé et l'ensemble de l'écosystème numérique national

ATELIER 10

L'urbanisation des SI

- La mise en œuvre du socle technologique commun
- La mise en œuvre de la trajectoire applicative et la gestion des problématiques associées
 - le processus métier
 - la trajectoire de convergence des domaines fonctionnels
 - l'articulation avec les référentiels socle du SIS régional
 - l'articulation des autres SI (ville, hôpital, ENRS)
- Échange et partages
- Portail Patient/Portail PRO
- Le cadre d'urbanisation sectoriel (Ma santé 2022)

ATELIER 11

Les aspects juridiques du SI

- Prendre conscience de l'ensemble des contraintes, induites par la sécurité du SI
- Les obligations générales portant sur les traitements automatisés des données de santé
- Les obligations spécifiques portant sur les données relatives aux agents
- Les obligations spécifiques portant sur les données relatives aux agents (RH)

CERTIFICAT PROFESSIONNEL (1 jour)

- La validation du parcours de formation, des acquis et de la maîtrise de la fonction se formalise par une évaluation sous forme d'un exposé et des projets choisis lors du cursus, de corrigés des études, des exercices et du quizz des intersessions.
- Le devoir est ensuite corrigé de manière argumentée en séance par le coordonnateur
- Clôture du cycle

Réf.F902



Soit une durée de 63h - en classe virtuelle

Session

à distance

du 12 au 14 mars 2024
du 9 au 11 avril 2024
du 21 au 23 mai 2024

Tarif adhérents*

3 870 €

Tarif non-adhérents*

4 230 €

*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Le cycle s'adresse aux responsables des systèmes d'information, aux TS et TSH des services informatiques, à toute personne en charge du déploiement de solutions informatiques et aux référents métiers (cadres hospitaliers en charge du déploiement de solutions informatiques telles que le DPI, le circuit du médicament, l'informatisation des urgences, etc.).
Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référente Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

INTERVENANTS

Sylvie Delplanque,
DSI, GHT Côte d'Opale

Cédric Cartau,
RSSI CHU de Nantes

Isabelle Génot-Pok,
Juriste, consultante au centre de droit
JuriSanté, CNEH

Olivier Plassais,
Directeur territorial des SI, CH Bretagne
Atlantique



Pascale Evans,
Directrice du pôle Finances et
Information Médicale
pascale.evans@cneh.fr
06 81 44 21 15

DEMANDE D'INSCRIPTION



Bulletin à renvoyer et à adresser au CNEH (1 bulletin par participant) au choix :

Par E-mail : cristiana.chaves@cneh.fr ou sur www.cneh.fr, rubrique formation/ nos domaines de formation

Formation accessible aux publics en situation de handicap

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Pour tout renseignement, contactez **Cristiana Chaves** au **01 41 17 15 06** ou par mail : cristiana.chaves@cneh.fr



CHEF DE PROJET SI À L'HÔPITAL (Réf. F902)

Session :

du 12 mars au 23 mai 2024

Responsable de formation*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel.

Le CNEH ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser.

Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées, vous pouvez adresser un mail à formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 870 €
Tarif non-adhérents	4 230 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

HORAIRES

9 jours de formation en distanciel soit 63h
9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le cycle est très largement orienté sur la pratique. Le participant, accompagné de l'équipe pédagogique, progresse grâce à un entraînement intensif à partir des mises en situation.

*Tous les champs sont obligatoires

CONTACT

Inscription et renseignements



Pascale Evans,

Directrice du pôle Finances et Information Médicale

pascale.evans@cneh.fr
06 81 44 21 15



Cristiana Chaves

Assistante de formation
cristiana.chaves@cneh.fr
01 41 17 15 06